

## Déclaration du groupe des 9 à la réunion plénière du CDCA du 25 octobre 2021

À l'occasion de l'installation du CDCA, je souhaite intervenir au nom *des organisations de retraités de Haute-Savoie : CFE-CGC, CGT, CGT-FO, FGR-FP, FSU, LSR, Solidaires* pour une déclaration liminaire.

Une des missions du CDCA est, du moins « officiellement » de contribuer à la recherche de solutions pour les personnes âgées et les personnes handicapées, mais il nous faut constater que faute de moyens les solutions que nous pouvons suggérer ne seront jamais appliquées.

En effet comment répondre aux besoins des personnes âgées accueillies en Ehpad ou restées à domicile sans le nombre de personnel suffisant, et sans la formation et la rémunération conséquente des professionnels.

La moyenne dans les Ehpad en France est de 6 agents pour 10 résidents, alors qu'elle est de 12 pour 10 en Allemagne par exemple. Dans les établissements suisses, chaque personne s'occupe de 4 résidents contre 10 en France et donc peut nouer de meilleures relations. Il nous faut rapidement atteindre 1 poste, toutes catégories confondues, par résident pour assurer dignement l'accueil des retraités.

La situation que nous vivons depuis plus d'un an et qui est loin d'être terminée est marquée par le fait que toutes les mesures sanitaires prises l'ont été et le sont en fonction par exemple des capacités d'accueil des hôpitaux, c'est-à-dire au regard des dizaines de milliers de lits supprimés par tous les gouvernements depuis plus de 20 ans et qui continuent, mais aussi du manque gigantesque de personnel soignant, encore amplifié par les suspensions dues à la loi du 5 août 2021. Nous pensons d'ailleurs qu'il est inadmissible que le gouvernement se serve de la situation sanitaire pour accélérer la remise en cause des droits des travailleurs.

La valse des étiquettes, mutuelles, alimentation, logement, énergie, transports, ... tout augmente de manière vertigineuse, sauf nos pensions. Sans parler du coût des loyers dans notre région qui vient freiner le recrutement du personnel dans tous les services publics et particulièrement dans les hôpitaux et les EHPAD.

Les pensions n'ont pas été revalorisées à la hauteur du coût réel de la vie, pire, elles ont été taxées de façon systématique et on prélève plus de 5 milliards supplémentaires sur les retraites sans qu'une loi « grand âge » ait vu le jour malgré toutes les promesses successives.

La mise en place de la 5<sup>e</sup> branche prépare la mise à l'écart des retraités et des personnes handicapées de l'assurance maladie et donc de la remise en cause de l'un des fondements de la sécurité sociale, basé sur la solidarité intergénérationnelle. Pour nous la perte d'autonomie constitue un risque au même titre que n'importe quelle maladie, aussi ce risque doit relever de la branche maladie de la sécurité sociale.

Enfin nous observons un recul constant des services publics. L'ordinateur remplace le contact et bien souvent les appels téléphoniques n'aboutissent pas, les réclamations restent lettre morte. Les retraités et les personnes en situation de handicap ont des besoins qui doivent être pris en compte. On ne peut fabriquer des outils qui répondent à une partie de la population et laisser les autres à l'écart. Il s'agit d'une remise en cause grave du service public.

Au-delà des déclarations de circonstances, nous émettons le vœu que la nouvelle équipe du conseil départemental donne une véritable place à cette instance qui s'avère être trop souvent une chambre d'enregistrement de décisions prises, contrairement à ce qu'était le CODERPA qui n'avait pas la même fonction, dont nous regrettons la disparition.

Donner une place à l'assemblée c'est commencer par lui donner de véritables moyens en organisation, et en fonctionnement afin de favoriser la circulation de l'information, les échanges et la participation des mandatés.

Je voudrais terminer en rappelant que bien que ce soit nous, retraités, qui financions, notamment via la CASA, nous sommes exclus de l'organisme intitulé : « conférence des financeurs » de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.

Nous vous remercions de votre attention.

***Les organisations de retraités de Haute-Savoie :***

***CFE-CGC, CGT, CGT-FO, FGR-FP, FSU, LSR, Solidaires***

